

CONSEIL NATIONAL DU SNETAA-EIL

PARIS – MARDI 23 OCTOBRE 2007

POUR UNE REVALORISATION DES TRAITEMENTS DES PERSONNELS

Le Conseil national du Snetaa-EIL, réuni ce mardi 23 octobre 2007, condamne la politique gouvernementale d'absence d'augmentation du traitement ainsi que le non rattrapage de la perte du pouvoir d'achat des enseignants. C'est pourquoi il ne peut que refuser cette antième : « travailler plus pour gagner plus ».

Le Conseil national du Snetaa-EIL estime en effet que les heures supplémentaires ne sont en rien une réponse aux exigences de revalorisation des traitements des personnels.

Le Conseil national du Snetaa-EIL demande donc, dans un premier temps, que les heures supplémentaires soient transformées en postes budgétaires, ou, à tout le moins, en blocs de moyens provisoires (BMP). Cela contribuerait à rétablir les recrutements nécessaires.

Le Conseil national du Snetaa-EIL considère que le contexte actuel exigerait de tous, donc de chacun, le développement de solidarités, alors que la mise en place des heures supplémentaires ne peut être perçue que comme l'affirmation de l'individualisme au détriment du collectif.

Le Snetaa-eiL dénonce la logique d'individualisation des traitements qui sous-entend la notion de rentabilité – performance – mérite. L'Ecole n'est pas soumise aux lois du marché. L'Ecole doit s'affirmer dans les valeurs de notre cadre républicain.

Le Conseil national du Snetaa-EIL exige donc l'ouverture de négociations salariales pour une véritable revalorisation des traitements des personnels :

- le rattrapage de la baisse du pouvoir d'achat des 25 dernières années, soit une hausse de 25% des salaires mais aussi des pensions déconnectées du point d'indice et amoindries par la décôte
- un nouvel étalonnage de la grille indiciaire avec un déroulement de carrière sur 11 échelons pour un indice terminal 821
- une revalorisation du point d'indice, seule base du calcul du traitement et fondement du statut de la fonction publique

et le Conseil national du Snetaa-EIL exige aussi une réelle prise en compte de la fonction et missions des chefs de travaux.

Le Conseil national du Snetaa-EIL considère que c'est par l'acceptation de ces différents points que se traduirait concrètement la volonté du gouvernement de rémunérer dignement les enseignants.

Le Conseil national du Snetaa-EIL rappelle que les enseignants ont besoin d'une double valorisation :

- sociale par la reconnaissance de leur mission
- salariale pour le respect de leur statut.